Sauvons les Parcs nationaux français

de la réforme Giran

Le projet de Loi en cours, sous couvert d'une reconnaissance des zones périphériques des Parcs nationaux tout à fait louable, a en réalité deux objectifs :

1 – transformer la mission des Parcs nationaux en permettant aménagements et développement en zone centrale et mettant fin à la sanctuarisation des Parcs nationaux ;

2 – réduire la place de la société civile, notamment des protecteurs de la nature et des scientifiques, au sein des Conseils d'administration, au bénéfice exclusif des pouvoirs locaux.

Ce projet de Loi, de rédaction complexe, soumis à des décrets complémentaires, laisse la porte ouverte à toutes les dérives.

Les Parcs nationaux ne sont pas à vendre. Ils constituent un patrimoine universel et sont sous la protection de la collectivité nationale. Nul ne peut s'arroger le droit de les brader.

NOUS DEMANDONS LE RETRAIT DE CE PROJET DE LOI !

Nom Prénom	Adresse	Signature

Pétition lancée le 9 mars 2004 - A renvoyer à MOUNTAIN WILDERNESS – 5, place Bir Hakeim – 38000 Grenoble ou à FRAPNA Savoie - 26 passage S. Charléty - 73000 CHAMBERY

Elle peut aussi être signée sur le site www.mountainwilderness.org